



Rapport de gestion
2019



➤ Conseil de fondation

Le Conseil de fondation (CF) s'est réuni à 8 reprises durant l'exercice 2019. Outre ses tâches courantes de suivi des placements et de la gestion de la Fondation, le Conseil a également, en bref :

1. approuvé les comptes 2018 ;
2. encouragé ses membres à participer à des formations spécialisées sur la LPP ;
3. adopté le taux d'intérêt à créditer sur l'entier des comptes épargne 2019, soit 2.75% ;
4. décidé le versement aux retraités du montant additionnel non garanti conformément au règlement ;
5. approfondi la problématique de la gouvernance ;
6. décidé de passer de 6 à 8 le nombre de membres du CF de manière à intégrer un représentant des compagnies ;
7. édité le 1er No de « LeMag » pour mieux communiquer avec ses affilié.e.s et ses assuré.e.s.

➤ Affiliés et effectifs

Fin 2019, **868 employeurs** sont affiliés à la Fondation, dont 602 ont cotisé durant l'année écoulée. Les assurés sont au nombre de 7'231, dont 3'809 pour lesquels des salaires ont été déclarés. Parmi les 130 rentiers (+7) : 23 retraités (-2), 5 invalides, 2 enfants et 4 conjoints survivants sont toujours gérés par la Bâloise Assurances alors que 64 retraités (+6), 10 invalides (+3), 16 enfants (idem) et 6 conjoints survivants (idem) sont administrés par la Fondation.

	2017	2018	2019
Employeurs affiliés	691	771	868
Employeurs cotisants	493	536	602
Assurés affiliés	6'130	6'673	7'231
Assurés cotisants	3'500	3'579	3'809

➤ Résultats de l'exercice

Le résultat global 2019, avant dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs, est un **bénéfice de CHF 8'839'874**. L'autonomie de la gestion des titres nécessite la constitution de cette réserve qui est fixée pour nous, par des spécialistes en gestion de fortune, à 19.3% des engagements. La réserve de fluctuation de valeurs a donc été augmentée du montant du bénéfice. Elle atteint à fin 2019 CHF 17'270'783. Il n'y a pas encore de fonds libres.

Du point de vue du bilan, l'actif représente un montant de CHF 123.3 millions, dont 32.3% en obligations, 37.1% en actions, 14.6% en immobilier et 5.3% en placements alternatifs. Le solde, soit 10.7%, représente des liquidités et des créances directes. Les engagements au passif représentent CHF 105.1 millions, dont notamment CHF 78.1 millions sur les comptes épargne des assurés, CHF 17.4 millions pour les rentiers et CHF 7.3 millions en provisions techniques.

La provision pour « Taux de conversion favorable » passe de CHF 5.4 à 7.0 millions suite à la baisse du taux technique.

Le fonds de secours n'a à nouveau pas été utilisé au cours de l'exercice écoulé. Il présente au 31.12.2019 un solde de CHF 110'000 (inchangé par rapport au 31.12.2018).

Les risques décès et invalidité sont entièrement réassurés depuis le 1^{er} janvier 2016 par un contrat de type « réassurance congruente » conclu avec la Mobilière pour une durée de 5 ans.

➤ Gestion financière

Depuis le 1^{er} octobre 2018 la fortune de la Fondation est à nouveau répartie entre 2 gérants de fortune seulement. Pour mémoire, le Conseil de fondation avait décidé, pour des questions de performance, de confier l'entier de la fortune gérée par la banque Bonhôte à Pensofinance. 2013, 2014 et 2017 ont été de bonnes années avec un rendement resp. de 6.0%, 7.7% et 8.3%. 2015 et 2016 s'étaient soldées par un rendement de 0.2%, resp. 2.8%. **Le rendement 2019 a été très positif avec 12.0%** ; ceci après une année 2018 très négative : -5.7%. A titre de comparaison, selon enquête de l'UBS, la performance moyenne des caisses de pension suisses avec moins de 300 millions de fortune a été de **-4.5%** en 2019 contre -4.5% en 2018. A relever qu'au 30 avril 2019, la performance dépasse les 7.0% et permet donc déjà à la Fondation d'effacer la mauvaise année qu'a été 2018.

Résultat net des placements (en millions de CHF) :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Résultat net	+5.3	+0.2	+2.3	+7.4	-5.7	+12

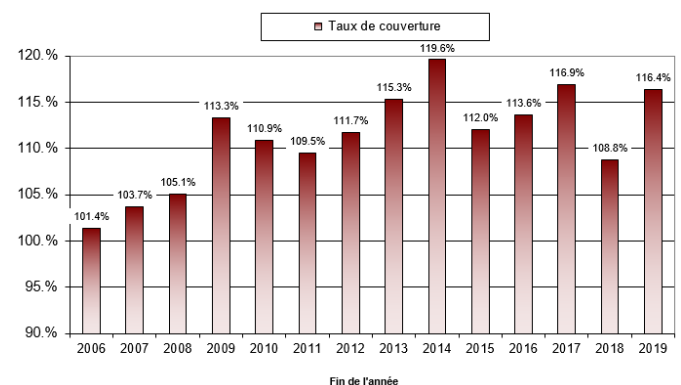
➤ Adaptation des dispositions réglementaires

Le taux technique baisse à 1.75% au 31 décembre 2019 de manière à satisfaire aux exigences de la nouvelle directive technique (DTA 4) de la Chambre Suisse des experts en caisses de pensions (CSEP).

➤ Evolution du taux de couverture

Le taux de couverture est un indicateur de la santé financière d'une institution de prévoyance. Un taux supérieur à 100% signifie que la fortune est supérieure aux engagements envers les assurés actifs et rentiers. À la fin de l'année 2019, les caisses de pension de droit privé présentaient un taux de couverture moyen de 118.7% contre 116.4% pour Artes & Comoedia.

Il a évolué comme suit :



➤ Conclusion

Le bénéfice de 2019 a permis une augmentation d'environ CHF 8.8 millions de la réserve de fluctuation de valeurs. Compte tenu de l'alimentation de toutes les provisions et réserves techniques nécessaires à la garantie à moyen terme de la bonne santé financière et l'abaissement du taux technique à 1.75%, le taux de couverture est à nouveau bon puisqu'il s'élève à 116.4% fin 2019 contre 108.8% fin 2018. La crise sanitaire mondiale actuelle provoque des fluctuations considérables sur les marchés boursiers : il est donc nécessaire de suivre très attentivement l'évolution de la situation financière de la Fondation.